

Conseil Municipal du mardi 5 juillet 2011

Compte rendu

Rapport 2010 du service public de l'assainissement

Il est rappelé que la société S.T.G.S exploite depuis le 1^{er} janvier 2005, par contrat d'affermage, le service public de l'assainissement de la commune. Ce contrat d'affermage a été conclu pour 12 ans.

Comme tous les ans, la société S.T.G.S. a transmis son rapport annuel pour l'année 2010. Ce rapport comprend un compte-rendu technique et un compte-rendu financier dont les grandes lignes sont les suivantes

		2006	2007	2008	2009	2010
GESTION CLIENTS						
- nombre d'abonnés au 31/12		662	677	715	900	924
- volumes facturés	m ³	52 206	52 750	50 522	73 267	80 773
GESTION TECHNIQUE						
- volumes traités	m ³	76 198	132 085	143 351	134 477	128 543
- pourcentage d'arrivées d'eau claire	%	31.49%	60.06%	64.76%	45.52%	37.16 %
- linéaire de réseau	ml	18 583	19 500	19 504	20 895	20 884
- linéaire de réseau curé	ml	2 689	2 429	2 890	2 648	3 404
- recette pour la collectivité	€	49 487.40	49 240	48 128	65 431.25	83 837.55
- recette moyenne par abonné	€	74.75	72.73	67.31	72.70	90.74
- consommation moyenne par abonné	m ³	78.86	77.92	70.66	81.41	86.48

NB : en 2010 :

- un réajustement du listing a été réalisé et certains ont eu un rappel sur 3 ans ce qui pourrait expliquer:
 - l'augmentation de recettes par abonné
 - l'augmentation de consommation par abonné
- mise en place d'un forfait de 25 € pour 20 m³ puis 0.95 € par mètre cube
- la consommation pour l'année 2010 a été de 72 000 m³
- La redevance annuelle peut - être estimée à 73 000 €

Travaux de la rue de la Gare

Pour le financement des travaux de la rue de la Gare, une subvention de 18 000 € a été attribuée à la Commune au titre des amendes de police. La Commune doit accepter cette proposition de subvention.

Union Sportive Bel Air :

Il est proposé la signature d'une convention de partenariat avec l'US Bel air dont les grandes lignes sont les suivantes :

- subvention annuelle de la Commune de Bourg des à compter de la saison sportive 2010/2011 pour le financement de l'emploi : 5 455 €, aide revalorisée chaque année en fonction de l'indice 100 de la fonction publique)
- convention reconduite tacitement chaque année sauf dénonciation par l'une des parties (3 mois de préavis)
- versement de la totalité de la subvention en début de saison

Finances :

Taxes d'urbanisme

La Taxe locale d'Equipement est supprimée à compter du 1^{er} janvier 2012 et remplacée par la Taxe d'Aménagement. Le calcul de la nouvelle taxe étant modifié par rapport à la TLE, des simulations vont être faites pour définir le taux à appliquer pour rester à équivalent de recettes (120 000 € d'inscrits au BP 2011)

Transports scolaires : Subvention annuelle par enfant portée de 8 à 10 € soit :

- école publique : 285 enfants x 2 € = 570 €
- école privée : 141 enfants x 2 € = 282 €

Rapport adopté

OK pour la subvention

Accord

A revoir en septembre

Accord

Recrutement d'une ATSEM :

A la prochaine rentrée, une nouvelle classe va être ouverte comme prévu. Cette nouvelle classe sera composée principalement d'enfants de grande section de maternelle et de quelques primaires. Madame la Directrice demande la mise à disposition d'une ATSEM au moins à ½ temps. Un accord de principe est donné avec les conditions suivantes :

Accord

- recrutement en CDD ou par une agence d'intérim
- horaires par jour scolaire : 8h30mn à 11h45mn et 16h45 à 17h45mn
- informer la directrice de la probable réduction du temps de travail du poste qui se libérera à la rentrée de septembre 2012 suite à un départ en retraite

Coût de ce poste : 4h15mn x 141 jours = 599h25 mn arrondi à 600 heures + 35 heures pendant les vacances scolaires (71 heures pour les temps complets) à 18 € = 11 430 €

Participation 2011 aux frais de fonctionnement de l'école privée :

	Année 2010				Année 2010		
	Ecole publique			Ecole privée	Ecole publique		
	Maternelle	Primaire	Total		Maternelle	Primaire	total
Charges à caractère général	16 102.55	25 932.10	42 034.65	64 568.00	10 886.67	23 113.29	33 999.96
Frais de personnel	82 499.91	17 578.15	100 078.06	0.00	85 272.89	12 239.68	97 512.57
Amortissement	5 263.38	6 339.65	11 603.03	7 163.00	6 292.38	6 619.93	12 912.31
Coût global	103 865.84	49 849.90	153 715.74	71 731.00	102 451.94	41 972.90	144 424.84

effectifs

	publique		
	maternelle	primaire	total
janvier 2010	115	134	249
janvier 2011	127	162	289
moyenne 2010/2011	119.00	143.33	262.33

	privée		
	maternelle	primaire	total
	40	90	130
	55	86	141
	45.00	88.67	133.67

Coût 2010

	Ecole publique			Ecole privée
	maternelle	primaire	global	
Frais de personnel	693.28	122.64	381.49	536.64
Hors frais de personnel	135.32	180.92	160.23	
Amortissement	44.23	44.23	44.23	
Total	872.82	347.79	585.96	

Rappel des coûts 2009

	Ecole publique			Ecole privée
	maternelle	primaire	global	
Frais de personnel	712.59	95.62	393.73	497.54
Hors frais de personnel	90.97	180.57	137.28	
Amortissement	52.58	51.72	52.14	
Total	856.14	327.91	583.14	

Participation proposée : 70 114.38 € pour 2011

Divers : demande de l'association CHAMBOULE TOUT de Laillé pour les recevoir

Faire un courrier précisant que la Commune de Bourg des Comptes refuse toute participation financière

Christian LEPRETRE :

- réunion de la commission voirie avant la fin juillet

- travaux rue de la Courbe : - assainissement terminé
- travaux de voirie commencés ce jour pour se terminer avant les congés d'été
- travaux rue de la Gare : - assainissement en cours de finition
- réseau d'eau potable entre le 15 juillet et le 15 septembre (interruption 3 sem. en août)
- Travaux de voirie par la SCREG à compter du 15 septembre

Annick HOUQUET :

- le compte-rendu de la dernière réunion de la commission scolaire était joint à la convocation
- Romain SAINTENOY, directeur du centre de Loisirs, quitte Bourg des Comptes prochainement pour exercer à Laillé
- Conseil d'école : la restauration scolaire ne sera plus abordée lors des conseils d'école
- les avertissements envoyés aux enfants pour indiscipline sur le temps du midi seront transmis à la directrice de l'école de l'enfant

Léon BONBOIS :

- médiathèque :
 - subvention annoncée verbalement par le DRAC pour 171 000 € (120 000 € prévus initialement)
 - la subvention de l'Eco – Faur va être demandée après les vacances
- manifestations :
 - 12 juillet : prestation par un groupe de jeunes sous le parrainage du théâtre de l'Elixir sur la presqu'île à partir de 20h30mn avec implication des jeunes bourgcomptois
 - 13 juillet : feu d'artifice
 - 10 septembre : forum
 - 11 septembre : rallye pédestre au profit du téléthon. Départ probable au Moulin de la Courbe
 - 1^{er} et 2 octobre : marché à la ferme
 - 17 et 18 septembre : la courbe en Fête
- UNC : démission de Jean FRENOT de la présidence – pas de remplaçant à ce jour
- SQUATT : deux réintégrations au squatt depuis le début juillet
- les jeunes commencent à s'intégrer dans les manifestations de la Commune.

Intercommunalité : débat puis vote sur le souhait de la Commune.

- Sur la proposition du Préfet, concernant la fusion des EPCI de Guichen et de Maure-de-Bretagne :	- Votants.....	18
	- Blanc ou nul.....	0
	- Exprimés.....	18
	- Majorité absolue :	10
	- pour.....	0
	- contre.....	18
- Si fusion entre les EPCI de Maure et ACSOR, le conseil souhaite t'il rester dans la nouvelle communauté :	- Votants.....	18
	- Blanc ou nul.....	0
	- Exprimés.....	18
	- Majorité absolue :	10
	- pour.....	0
	- contre.....	18
- Est-ce que Bourg des Comptes se maintient dans l'Acsor si son périmètre reste à 7 communes (donc pas de fusion avec Maure):	- Votants.....	18
	- Blanc ou nul.....	0
	- Exprimés.....	18
	- Majorité absolue :	10
	- pour.....	4
	- contre.....	14
-en conséquence du vote précédent, adhésion à MVS ou à Rennes Métropole :	- Votants.....	18
	- Blanc ou nul.....	1
	- Exprimés.....	17
	- Majorité absolue :	9
	- MVS.....	11
	- Rennes Métropole.....	6
- pour un rapprochement d'ACSOR et de MVS :	- Votants.....	18
	- Blanc ou nul.....	2
	- Exprimés.....	16
	- Majorité absolue :	9
	- pour.....	13
	- contre.....	3